

BULLETIN MUNICIPAL
LE CASTELLARD-MELAN

Bilan 2020

Projet 2021





Le mot de Madame le Maire,

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez exprimé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais, chacun des membres obtenant entre 88% et 95% des suffrages exprimés.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli. Compte tenu de la pandémie, le mandat de Monsieur Jacques Julien a été prorogé. Le conseil municipal le remercie d'avoir géré la crise du premier confinement.

Ce n'est que le 26 mai dernier, que entourée de ma nouvelle équipe, nous avons pu nous mettre au travail. Ce nouveau conseil municipal paritaire a été renouvelé à 40%.

Dans un état d'esprit collectif et participatif, il sera volontaire pour gérer au mieux notre commune pour les six prochaines années.

Pour cette année 2021, je suis heureuse de vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour vous et vos proches.

Exceptionnellement, nous ne pourrons pas nous réunir, comme nous le faisons traditionnellement autour de la galette des rois pour fêter cette nouvelle année. Ce n'est que partie remise. Nous serons heureux, l'équipe municipale et moi-même, de vous inviter à un moment convivial et de partage ce printemps.

Geneviève



CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal s'est réuni à plusieurs reprises depuis son élection et a pris de nombreuses décisions comme :

LE BUDGET

Vote du budget

Excédent de fonctionnement :		35 656 €
Déficit d'investissement :		- 3 949 €
Affectation	35 656.€ en investissement au budget général,	
Fonctionnement :	Recettes	62 379.€
	Dépenses	62 379. €
Investissement :	Recettes	70 840 €
Reste 2019 à réaliser :		0.00 €
	Dépenses	70 840 €
Reste 2019 à réaliser :		10 368 .00 €

TAXES LOCALES 2020

Les taux de 2019 des taxes locales sont reconduits pour l'année 2020 :

3,72 % pour la taxe d'Habitation (pour mémoire)

5,48 % pour la taxe foncière bâti

27,80 % pour la taxe foncière non bâti

TARIFS COMMUNAUX :

Prix du bois d'affouage, le stère est à 15 Euros le m3 (inchangé)

Tarif et durée des concessions funéraires, 150 € pour 30 ans (inchangé)

DELEGUE TITULAIRE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Un candidat	1er tour de scrutin	
Chantal BARDIN	Sept voix	ELUE

Election de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales

Trois candidats	1er tour de scrutin	
Jérôme DENEUVE	Sept voix	ELU
Olivier RAMBEAUX	Sept voix	ELU
Cédric BREISSAND	Sept voix	ELU

DYSFONCTIONNEMENT INTERNET

La Mairie

Des dysfonctionnements sur le réseau ont perturbé la connexion internet et téléphonique de la mairie. De nombreux signalements ont été faits, tant auprès des services d'Orange, que de la Préfecture afin de résoudre de façon pérenne ces problèmes.

Une intervention physique avec remplacement de la box et vérification de la ligne ayant eu lieu, la connexion a pu être rétablie.

Satisfaction des usagers

Nous avons également proposé une enquête de satisfaction auprès des habitants sur la fiabilité du réseau de communication (téléphonie mobile, fixe et internet). Une dizaine de réponses ont déjà été reçues qui font état du bilan provisoire suivant : 7 connexions internet via Adsl, 2 par satellite et 1 par mobile.

Tous les usagers de box internet ont subi des coupures de plusieurs jours, voire plusieurs semaines en 2020, excepté une personne qui déplore des coupures uniquement en cas de forte intempérie

Un usager signale également une lenteur de débit en partie haute du village.

Un usager satellite a subi des interruptions fréquentes de son accès internet.

L'accès au réseau de téléphonie mobile est variable selon les situations géographiques et climatiques avec une difficulté de fonctionnement de la 3G et une mauvaise réception à l'intérieur des maisons anciennes aux murs épais. A noter que le réseau SFR est de mauvaise qualité au village du Castellard.

L'ensemble des données restituées sur la fiabilité du réseau de communication (téléphonie mobile et fixe et internet) a été adressée à l'ensemble des habitants de la commune ainsi qu'à : Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Madame le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, ainsi que la direction des services Orange.

Il ne faut surtout pas hésiter et continuer à nous signaler les dysfonctionnements éventuels.

RENOVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Un appel à projet pour la rénovation et la valorisation du patrimoine rural non protégé (non inscrit au registre des bâtiments des monuments de France) a été lancé et pour lequel la commune espère bénéficier de subventions de la Région.

Celles-ci pourraient concerner les églises de Mélan et du Castellard, ainsi que la fontaine publique du quartier de Liouche (1848) et le calvaire à l'entrée du hameau du Castellard.

Quatre dossiers distincts avec devis des travaux seront proposés pour l'obtention de ces subventions. Chacun de ces projets sera réalisé au fur et à mesure, en fonction des financements obtenus et des moyens communaux.

TARIFICATION de l'EAU

Le tarif de l'eau est identique à 2019 pour l'année 2020.

TRAVAUX

Défibrillateur



Le défibrillateur, qui avait été proposé par les scouts et guides de France, dans un échange et partage des coûts, est mis en place depuis début septembre, près de la chapelle Sainte Madeleine, sous le forum.

Il est important de rappeler que la présence et l'utilisation d'un défibrillateur peut sauver des vies ainsi, plusieurs habitants se sont formés auprès du référent. D'autres souhaitent également suivre cette formation. Il est important qu'un grand nombre d'habitants sachent utiliser cet appareil. Ces formations, compte tenu de la pandémie et de

la saison, reprendront au printemps.

Entretien des forêts et chemins

L'ONF a réalisé une coupe de bois par câble à Fontbelle au cours du mois de mai.



Un marquage de délimitation de la forêt communale doit être réalisé en cette fin d'année. Ce traçage prévu pour début 2020 a été reporté du fait de la crise sanitaire.

Coût : 812 €.



Chemin de Manent :

Dans la continuité de la réhabilitation des chemins carrossables communaux, le chemin de Manent restait à traiter. Ce chemin, bordé par le vallon des Renges, présentait un danger de débordement du fait de l'accumulation de végétations, du risque de glissement de terrain et d'embâcles et menaçait de destruction le chemin du Villard, en aval.

L'entreprise GUERY est intervenue du 16 novembre au 21 novembre 2020, pour effectuer le débroussaillage du vallon et son recalibrage, la restructuration du chemin par broyage des matériaux avec compactage et des nouveaux revers d'eau ont été positionnés sur la section.

Le coût de l'intervention :

Total de 10 355,00 € HT

TVA 20% ; 2 071,00 €

Une subvention a été demandée et accordée auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des Amendes de Police et du FODAC.

Amendes de police 30% : 3106,50 €

FODAC 40% : 4142 €

Autofinancement et avance TVA : 5177,50 €



Une dégradation de la **gouttière Nord - Ouest de l'église du Castellard** a été constatée, une reprise de gouttières à l'arrière de l'église sur 50 cm a été réalisée, à cette occasion le contrôle de la section avec la reprise de certaines soudures ont été faites.

L'entreprise MASCHIO est intervenue le 16 novembre 2020.

Le coût de l'intervention s'est élevé 430 € HT

TVA 20% : 86 €

TOTAL : 516 €

Le **Radier de la Tuilière** montre que le lit du torrent des Graves en aval du gué est fortement encombré par la végétation et des blocs rocheux détachés de la paroi amont, qui freinent les écoulements et favorisent à chaque orage l'atterrissement des matériaux sur le passage à gué.

Le dégagement du lit pourra permettre un meilleur transit des sédiments vers l'aval et une diminution de l'engravement du gué.

Le SMAB (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone) se charge de la gestion des travaux qui seront à la charge de la commune. L'entreprise GUERY doit intervenir en début d'année 2021 pour un coût de 3500 € HT.

Le SMAB interviendra également afin d'exécuter un essartage sur un tronçon du vallon de la Combe et de celui des Colons (ces travaux seront financés par le SMAB).

Tous les chemins ont été entretenus tout au long de la période printanière et estivale par Mr Olivier Rambeaux, ainsi qu'un passage de l'entreprise Guéry cet automne (nivelage, reprise de certains revers d'eau, recompactage) de la partie basse du chemin du Villard et de l'ensemble du chemin des Combes.

Mr Olivier Rambeaux a également entretenu les cimetières de Mélan et du Castellard, ainsi que les espaces publics.

PROJETS

Site Internet de la commune

Le projet de rénovation du site internet de la commune a été entrepris cet été et est en cours de finalisation. Une mise en service est prévue en début d'année 2021.

Il conservera cependant la même adresse.

Bâtiment communal

La rénovation du bâtiment communal est envisagée. En effet le constat de l'état général du bâtiment (réseaux électrique non conforme, accessibilité de mairie, présence importante d'humidité du rez-de-chaussée, salubrité du logement) nous montre qu'il est impératif d'agir.

L'équipe municipale a contacté plusieurs architectes pour qu'ils présentent leur projet. Les dossiers sont actuellement à l'étude pour désigner le Maître d'œuvre. Un financement extérieur peut être espéré à hauteur de 80 %.

Adressage :

Pour une mise en conformité de notre commune, il nous faudra procéder à la dénomination de l'ensemble des voies, publiques et privées, et à la numérotation de tous les bâtis. Ce projet débutera au cours du premier trimestre 2021. Un groupe de travail composé d'élus et d'habitants, proposera des noms. Un appel à candidature est ouvert. Si vous souhaitez y participer ou si vous avez des noms à proposer, nous accueillerons avec grand plaisir toutes vos suggestions.

Le SIG (système d'information géographique) nous accompagnera et nous aidera à numéroté soit par nombre pair/impair, soit par valeur kilométrique. Une fois validé, il y aura un arrêté municipal afin d'informer les habitants.

Le SIG remontera les informations auprès des pompiers et de la poste.

Chaque habitant devra faire ses changements d'adresse auprès des organismes (banque, assurances, trésor public, etc) et sur le site national des changements d'adresse.

ETAT CIVIL



Nous avons eu le plaisir de célébrer le baptême républicain de la jeune Bérénice GIACOMELLI le 15 août 2020. Cet événement a été un moment fort marqué par la richesse des échanges et le partage.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Madame Marie-Jeanne HESLIERE le 23 octobre 2020. Le conseil municipal adresse de nouveau ses sincères condoléances à sa famille.

DIVERS

° Visite du Centre de secours de THOARD

Son devenir est à l'étude.

° Nous avons eu la visite de Madame Karine Tarasconi de Hautes terres de Provence pour nous faire part du projet de réintroduire les bouquetins dans le Massif des Monges.

Le conseil municipal ne s'est pas prononcé sur la question et a conseillé une concertation avec les éleveurs du village, afin d'obtenir leur avis en la matière.

° Remplacement des tableaux d'affichage devant la mairie (réutilisation du panneau de la maison forestière). Un nouveau panneau sera installé pour remplacer celui à côté des containers.

COLIS DE NOEL

Le Conseil municipal a été très heureux d'offrir un colis pour les habitantes et habitants de la commune qui peuvent en bénéficier.

CHIENS ERRANTS

A maintes reprises il nous a été signalé la présence d'un chien errant dans la commune faisant de nombreux dégâts dans les cours de particuliers. La commune ne possède pas d'habilitation et du matériel pour la mise en fourrière des animaux errants. Une demande à la communauté d'agglomération est en cours.

Il est à rappeler que chaque propriétaire est responsable de ses animaux.

INFORMATIONS UTILES

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture du bureau de la mairie :

Mardi de 14 H à 17H

Vendredi de 9H à 13 H

Madame Le Maire reçoit sur rendez-vous,

06.62.32.47.89

Adresse internet de la commune : mairie.castellard-melan@orange.fr

L'équipe municipale et moi-même tenons à vous renouveler notre solidarité en ces temps de crise sanitaire. N'hésitez pas à nous faire part de tous vos besoins d'aide pour toute livraison de médicaments ou de courses.

VOTRE MUNICIPALITÉ PRÉCONISE... DES GESTES SIMPLES & EFFICACES



LAVEZ VOUS
LES MAINS
RÉGULIÈREMENT



SALUEZ
SANS SERRER
LA MAIN



GARDEZ
VOS
DISTANCES



TOUSSEZ OU
ÉTERNUEZ DANS
VOTRE COUDE



ÉVITEZ DE
VOUS TOUCHER
LE VISAGE



PRIVILÉGIEZ LE PORT
DU MASQUE EN TOUTES
CIRCONSTANCES



N'ÉCHANGEZ PAS
VOS AFFAIRES
PERSONNELLES



NETTOYEZ
RÉGULIÈREMENT
VOTRE MATÉRIEL



JETEZ VOS
MOUCHOIRS
IMMÉDIATEMENT
APRÈS USAGE



RESPECTEZ LES DISTANCIATIONS DANS L'ASCENSEUR AUSSI
OU... PRENEZ L'ÉCALIER SANS TOUCHER LA RAMPE



Offert par



Votre municipalité